



Le 9 mai tous-tes en grève pour le Service Public

Le gouvernement, sourd aux alertes et arguments des organisations représentatives des personnels, compte faire adopter d'ici le début de l'été une loi dite "de transformation de la Fonction Publique" dont nombre de dispositions ont une portée très grave tant pour les agent-es et les citoyen-nes que pour l'avenir de la Fonction Publique :

- Réduction du rôle des instances paritaires, voire la suppression de certaines de leurs compétences, ouvrant la voie à l'opacité des décisions et à l'autoritarisme.
- Recrutement massif de contractuel-es, qui aggrave la précarité et remet en cause l'égalité d'accès aux emplois publics et les garanties de neutralité des agents.
- Volonté d'imposer l'idéologie managériale en levant tous les obstacles à la marchandisation du Service Public.

La CFDT, la CFTC, la CGT, FO, la FSU, la CNT, Solidaires et l'UNSA, dénoncent le double-langage d'un gouvernement qui, tout en prônant la modernisation et le respect des agents, ne revalorise pas leurs rémunérations, supprime des postes, dégrade leurs conditions de travail, et remet en cause leurs droits.

**Pour dire non à ce projet de casse de la Fonction Publique,
l'heure est à la mobilisation de tous-tes, agents et usagers !**

**Départ de la manifestation
Jeudi 9 mai à 10h
devant la cité administrative Paixhans**

Tous les secteurs sont impactés

Education

Les contre-réformes du Ministre JM.Blanquer sont caractérisées par un renforcement de la sélection (réforme du Bac, Parcours sup), un autoritarisme sans précédent, un budget insuffisant qui conduit à des fermetures de classes massives notamment dans les zones rurales(plus de 60 en deux ans en Sarthe). Qui plus est le Ministre nomme "Pour un école de la confiance" une loi qui met en place la casse de l'Ecole publique, en lui imposant un fonctionnement managérial mettant à la fois les personnels et les établissements en concurrence, par le biais notamment de l'évaluation permanente.

Les mobilisations en cours dans ce secteur sont significatives de la colère des parents, élu-es, enseignant-es face à ce projet destructeur.

Santé

Les attaques menées par les gouvernements successifs et amplifiées par Emmanuel Macron sur la FPH, ont des conséquences dramatiques : Aujourd'hui l'Hôpital du Mans dégage des excédents pour la 3ème année consécutive (plus de 6 millions en 2018) au détriment de la fermeture de lits au CHM et dans le département.

Pendant combien de temps le personnel du CHM et l'EPSM va-t-il pouvoir absorber toute cette activité ? Hôpitaux en tension c'est toute l'année !

La réponse aux besoins de santé passe par l'équité d'accès au système sanitaire et social.

EHPAD : l'ARS projette de réunir ces 2 EHPAD sur 1 seul site : qu'advient-il des 38 salarié-es ? Et quel effet aura ce regroupement sur le bien-être des personnes âgées ?

Territoriaux

70 000 postes d'agents territoriaux vont disparaître d'ici la fin du quinquennat. D'ores et déjà ce sont 150 postes qui ont été fermés à Le Mans Métropole depuis 4 ans.

Le projet de loi Macron vise à « élargir la voie de recrutement direct par contrat » sur les communes de plus de 40 000 habitants (seuil actuel : 80 000). La loi prévoit également de « créer des CDD de projet » et « le recours au contrat à temps partiel subi ». La précarité existe déjà dans la FPT.

Conséquences : aucune garantie, aucune possibilité de titularisation, de formation et de déroulement de carrière.

On ne travaille pas assez !! C'est un faux discours ! De plus la pénibilité au travail n'est pas reconnue. Les primes ne sont pas reconnues pour la retraite !

Fusion des CHSCT et CT et réduction des compétences CAP : cette loi priverait un quart des agents d'une instance travaillant sur les conditions de travail. Seul recours pour les agents : leur hiérarchie !! Et aucune visibilité sur les critères de choix, sur l'équité, sur leur déroulement de carrière. Quel retour en arrière !!!

Poste

Le désengagement de la Poste vis-à-vis de l'aménagement du territoire se traduit par toujours plus de fermetures de bureaux en zone rurale et urbaine (5 300 bureaux "contre" 17 000 points de contact en France).

En plus de porter atteinte au service public postal, il aggrave la situation de l'emploi des postiers (1 poste disparaît par heure !)

Télécom

Le réseau des boutiques de télécommunication s'amenuise sous l'argument fallacieux de la "digitalisation". Qu'en pensent aujourd'hui les habitants de La Flèche, de La Ferté Bernard, qui il y a une dizaine d'années bénéficiaient de boutiques pourtant fortement fréquentées ?

Dans notre département, il ne reste aujourd'hui que 3 véritables boutiques Orange et elles sont concentrées sur la seule ville du Mans. Impossible de répondre aux attentes des usagers avec si peu de personnel.

Finances Publiques

Ce secteur subit :

- un plan massif de suppressions d'emplois (de 20 000 à 30 000 envisagées d'ici 2022).
- une réduction du champ des missions (externalisations).
- une concentration extrême du réseau territorial appelée "la déconcentration revisitée".
- des recrutements de contractuels, y compris sur les emplois de titulaires,
- des dispositifs de mobilité forcée.
- une rémunération individualisée (FIFSEEP) et à la "tête du client".
- la régression sociale pour les agents : la réduction inédite du réseau et les dispositifs "Fonction Publique" se traduiront par une mobilité géographique et fonctionnelle forcée.
- les promotions internes sont réduites au minimum.
- aucune revalorisation de valeur du point d'indice et du régime indemnitaire qui conduit à une baisse du pouvoir d'achat.

Ecologie

Le ministère de l'Ecologie (qui inclut chasse, transports, logement, aviation civile, etc) a subi la plus grosse réduction d'effectifs. La Direction des territoires de la Sarthe comptait 245 agents en arrivant à Paixhans et n'en a plus que 145 aujourd'hui. A ce rythme-là, il n'y aura plus personne en 2025 ! Ce même ministère est devenu un « laboratoire de la loi » en anticipant sur les dispositions futures.

Ainsi, des contractuel-les ont été recruté-es y compris sur des postes où il y a de nombreux candidats fonctionnaires.